



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet et téléphone

Question écrite n° 63063

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la difficulté des professionnels quels qu'ils soient de bénéficier d'un dépannage prompt de leurs lignes téléphoniques et internet en dérangement. Nombre d'entre eux font part des délais excessifs d'intervention des opérateurs en la matière, une fois que l'on a réussi à les convaincre qu'une simple intervention à distance est inopérante. Elle lui demande donc ses intentions en la matière afin de renforcer les obligations des opérateurs téléphoniques et internet dans la célérité de remise en service du service de télécommunication défaillant.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63063

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6814

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)